



COLLECTIF BORDEAUX DEMAIN

CHARTRE

Le malaise démocratique est indiscutable. Le nombre et la nature des défis que nous devons surmonter, en plein changement de civilisation, nous impose pourtant de retrouver collectivement le goût de la politique, de la citoyenneté pour faire cité à nouveau ensemble. Nous voulons, dans cette dynamique de Bordeaux Demain, travailler à une alternative démocratique, essayer de trouver des moyens pour et avec la société civile de redonner l'envie de participer à l'élaboration des politiques publiques. Nous souhaitons faire des propositions concrètes pour Bordeaux, rendre publiques celles-ci et peser sur le débat public. Nous n'écartons aucune forme de mobilisation et d'engagement pour l'avenir en veillant à ce qu'elle soit constructive, bienveillante, alternative et utile. Nous souhaitons résolument participer à un nouveau paradigme démocratique.

Cette charte éthique de Bordeaux Demain a pour objectif d'inventer un nouveau mode de fonctionnement pour un collectif citoyen, visant au participatif, basé sur une devise :

Imaginons, débattons, créons pour commencer à construire demain

Un engagement pour le fond :

- parce que simplement citoyens et humanistes,
- parce que l'avis de chacun nourrit la pensée collective,
- parce que l'on ne peut laisser vide la place publique,
- parce que nos biens communs sont à protéger,
- parce qu'il est nécessaire de rendre indissociable réflexion et action politique.

Un engagement pour la forme ; il s'agit de mettre en place de « véritables » principes démocratiques, pour permettre aux membres de :

- s'exprimer sur la base de leurs expériences,
- formuler des propositions, témoigner, partager,
- confronter et augmenter leurs points de vue,
- décider collectivement.

Principes éthiques de Bordeaux Demain

L'engagement pour l'intérêt général

L'objet de Bordeaux Demain porte sur des enjeux de société, comment faire cité autrement, pour préserver et davantage garantir le respect de l'intérêt général.

L'humilité pour la « confrontation bienveillante » des idées

Parce que chaque citoyen peut apporter de nouveaux éléments à la réflexion collective et que le dissensus apporte une richesse dans la réflexion, chaque participant doit s'obliger à écouter et à respecter la parole des autres. Tout point de vue doit être respecté dans la mesure où il est respectueux des valeurs républicaines, dont la liberté d'opinion, politique, philosophique ou religieuse, le refus de toute discrimination, de tout intégrisme et de toute intolérance.

Le collectif considère que chaque participant adhère à notre mantra et admet que les idées, même les moins abouties, peuvent émerger au cours des ateliers ou des interventions collaboratives. Il est revendiqué le droit à l'erreur dans un esprit de bienveillance, entre nous comme à l'égard de tous.

Le droit à l'initiative, le partage de la décision

Le respect de l'égalité est revendiqué comme une valeur centrale au cœur du mouvement et comme un objectif de société. Chaque membre peut être porteur et initiateur d'une proposition et prend part aux décisions qu'elles soient organisationnelles ou concernent des positionnements de fond.

Principes de fonctionnement

Organiser les prises de paroles

La prise de parole doit être facilitée grâce à un animateur de groupe ou d'atelier qui veillera à ce que chacun s'exprime et que chaque prise de parole s'effectue l'une après l'autre. Chaque membre du groupe est garant du respect des valeurs éthiques et des règles de fonctionnement du collectif.

L'animateur sera désigné collégialement lors de l'ouverture des travaux. Chaque membre du collectif est invité à endosser cette responsabilité.

Valoriser l'expertise

Il est admis que certains ont acquis une expertise de par leur expérience personnelle ou professionnelle. A ce titre ils peuvent initier un atelier de réflexion ou une action collective.

Pour pouvoir représenter publiquement le groupe, ces membres reçoivent alors délégation des autres membres du collectif pour traiter le sujet. Ces « délégations d'expertise » ne peuvent être que ponctuelles et ne remettent pas en cause le fonctionnement habituel du groupe (non jugement et égalité de traitement des membres).

La coopération comme force de propositions

La méthode de travail utilisé par Bordeaux passe par la co-construction, la coopération, impliquant les valeurs précédentes affirmées. A l'issue de concertation et de mises en commun, une proposition peut être faite par un membre du collectif, qui sera alors soumise au vote collectif afin d'en valider la pertinence.

Garantit la transparence et le partage des travaux

L'évolution et la construction d'une pensée commune implique de s'imposer une méthodologie commune de partage en transparence des travaux en cours et réalisés. Produire des idées ne peut se faire sans entrer, dans une certaine mesure, dans l'écrit. Le collectif se fixe l'obligation de rendre des comptes, de partager autant que possible les travaux qu'il entreprend. Pour cela, des outils, notamment numériques, de partage de données devront être mis en place afin de faciliter la diffusion des informations et de favoriser une transparence de la démarche de chacun.

Ces outils doivent ainsi contrer l'écueil actuel de la fragmentation des idées, des concepts...